



Commune de Saint-Alban de Montbel

Compte rendu du Conseil Municipal du : 2/12/2015

Mme le Maire Annick CHEVALIER : Présidente de séance

Sécrétaire de séance : Audrey SCHNEIDER

Membres présents

EMINET Bernard Paul

GRIMONET Henri

LEGER Luc

MERCY Paul

NOEL- LARDIN Patrick

POUPENEY Annick

SCHNEIDER Audrey

SZLAPKA Jean

Membres absents et excusés

DURET Sylvain – pouvoir à CHEVALIER Annick

RENAUDIN Géraud – pouvoir à GRIMONET Henri

SENFTE Catherine – pouvoir à POUPENEY Annick

Membres absents non excusés

BARDON Benjamin

Ordre du jour

- Délibération pour modification du règlement de la salle polyvalente
- Délibération pour règlement du port communal La Vigne
- Délibération pour subvention Centre Communal d'Actions Sociales
- Délibération pour virement de crédit
- Questions diverses

Début de la séance à 20h05

Avant d'ouvrir la séance

Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils acceptent d'ajouter une délibération concernant le CCAS à l'ordre du jour. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Approbation du CR du 9/11/2015

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

1 – Délibération concernant le CCAS

Mme le Maire fait part au conseil municipal du fait que la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) supprime l'obligation légale d'avoir un CCAS dans les communes, mais cela ne les dispense pas des activités sociales.

Mme le Maire propose de ne pas dissoudre notre CCAS dont les membres sont actifs, mais cependant de supprimer le compte annexe du CCAS (ce qui évitera une gestion comptable plutôt lourde).

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

2 - Délibération pour modification du règlement de la salle polyvalente

Mr LEGER propose aux membres du conseil municipal la modification de l'article 4.3 du règlement de la salle polyvalente auquel il serait rajouter :

"Le locataire respectera les espaces verts, le parking et les bâtiments entourant la salle des fêtes. Le locataire est responsable de la gestion du stationnement afin qu'il n'entraîne aucune gêne pour les commerces, les résidents et autres usagers. Le locataire est responsable de l'enlèvement de la décoration et de la signalétique extérieur sous 48h."

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

3 – Délibération pour règlement du port communal La Vigne

Mr LEGER propose aux membres du conseil municipal la modification du règlement du port communal La Vigne au niveau de l'article 4 en ces termes :

"Chaque autorisation d'occupation d'un emplacement d'amarrage public donne lieu au versement d'une redevance dont le montant est fixé par le conseil municipal."

Pour : 10 | Contre : 1 (Mr MERCY) | Abstention : 1 (Mr EMINET)

4 – Délibération pour subvention Centre Communal d'Actions Sociales

Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal d'allouer une subvention au CCAS pour le paiement de deux factures liées au repas des aînés.

1478,40 € Facture du traîteur (Vacavant)

256,22 € Facture des boissons (Billon)

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

5 – Délibération pour virement de crédit

Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal leur accord afin de pouvoir créditer le chapitre 011 (charges à caractère générale) fonctionnement de 10 000 € en provenance du chapitre des dépenses à caractères imprévues de fonctionnement.

Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0

Questions diverses

Remerciements

Mme le Maire remercie toutes les personnes élues et non élues qui ont apporter leur aide à l'installation des décorations de Noël et aux illuminations.

Vœux du Maire

La date du Vendredi 8 Janvier 2016 ainsi que l'horaire de 19h sont retenus.

Logiciel du cimetière

Le logiciel a été commandé.

CESAM

Mme le Maire fait part au conseil municipal de la difficulté à obtenir le paiement depuis 2 ans de l'utilisation de la salle F. CACHOUD par l'association CESAM.

Mr LEGER relancera à nouveau le président afin d'obtenir le règlement.

Problèmes liés aux excès de vitesse dans le village

Mme POUPENEY fait part de sa crainte concernant la vitesse excessive des conducteurs lorsqu'ils entrent dans le village. Suite à l'accident grave survenu le weekend dernier Mme POUPENEY demande s'il était envisageable de mettre des ralentisseurs.

Mme le Maire rappelle le fait qu'il s'agit d'un problème récurrent, mais que la route dépend du département. Mr GRIMONET rappelle que le sujet avait déjà été évoqué et que l'installation de ralentisseurs peut entraîner des désagréments pour les personnes résidant à proximité. Cependant il s'agit d'un sujet sur lequel il faudrait retravailler afin de trouver une solution.

Port du Sougey

Mme le Maire informe le conseil municipal que la serrure du port du Sougey a été fracturée. Le devis pour le changement de la serrure et des 50 clés s'élève à 1637 €. Mr GRIMONET précise qu'il s'agit de clés incopiables.

Certains membres du conseil municipal font part de leur mécontentement quand à la gestion des clés du port. En effet, certaines personnes font croire à la perte de leur clé afin d'en obtenir une deuxième.

Pour que cela ne se reproduise plus il est proposé d'augmenté de 30 € exceptionnellement l'année prochaine (pour rembourser le changement des clés) et de demander 200 € pour toute émission d'une nouvelle clé en cas de perte.

Site Internet de la commune

Mr EMINET informe le conseil municipal de l'augmentation de la capacité du site Internet de la commune. Il souhaiterait par ailleurs une meilleure mise en valeur de la Salle François Cachoud pour optimiser sa location.

Prochain conseil municipal

La prochaine date du conseil municipal n'a pas été fixée pour 2016

Fin du conseil municipal à : 21h15

Mme CHEVALIER Annick

Présidente de séance

Mme SCHNEIDER Audrey

Secrétaire de séance